



UNION ATHLETIQUE SENONAISE

Club d'Athlétisme



☎ 03 86 64 66 51

📍 33 rue du 19 mars 1962 – 89100 Sens

✉ uas@wanadoo.fr

PROTOCOLE DE REPRISE DES ENTRAINEMENTS

Pour le club d'athlétisme l'Union Athlétique Sénonaise (UA Sens)

Dispositions communes à tous les groupes

Inscriptions aux entrainements :

- Les entrainements seront ouverts aux athlètes licenciés à l'UA Sens (ou sous convention signée avec le club), qui se seront inscrits au préalable sur un planning mis en place sur notre site internet (avant 23h la veille de l'entraînement)

La liste des présents, à chaque séance, sera conservée par le club.

- Les athlètes souhaitant s'entraîner devront remplir et signer une attestation. (Une seule fois, voir annexe) :

- 1) Ne pas être malade ou avoir ressenti de symptôme du COVID-19 depuis 15 jours
- 2) Avoir été en contact avec un malade du COVID-19 dans les 15 jours
- 3) Respecter les gestes barrières et de distanciation sociale
- 4) S'engage à respecter les mesures prises par le club

- Le nombre d'athlètes présents sur le stade étant limités, Un athlète, absent à une séance sans motif ne sera pas prioritaire pour la suivante.

Accès au stade :

- Privatisation du stade sur les créneaux de l'UA Sens.

Le portail du stade Claude PITOOU restera fermé à clé pendant les entrainements.

Seront uniquement acceptés dans l'enceinte du stade les entraineurs, et athlètes inscrits sur les créneaux. (Pas de public, pas d'accompagnateurs).

- Dans la mesure du possible les athlètes resteront dans leur véhicule en attendant l'ouverture du portail du stade Claude PITOOU, dans le cas contraire il sera demandé de garder au minimum 1,50m entre chaque personne

- Le portail sera uniquement ouvert 10min avant le début de l'entraînement et ouvert à la fin de l'entraînement.

- Port du masque obligatoire pour entrer/sortir de l'enceinte du stade
- Prise température obligatoire à l'entrée



UNION ATHLETIQUE SENONAISE

Club d'Athlétisme



☎ 03 86 64 66 51

📍 33 rue du 19 mars 1962 – 89100 Sens

✉ uas@wanadoo.fr

- Mise à disposition de gel hydro alcoolique
- Mise à disposition de produit désinfectant (pour le responsable du matériel)
- Des masques chirurgicaux seront mis à disposition des entraîneurs.
- Un plan de circulation sera communiqué.
- Les locaux (vestiaires/ salle de musculation/bureaux sont temporairement inaccessibles aux athlètes, néanmoins les vestiaires devraient ouvrir prochainement. (Uniquement salarié et dirigeants)
- Un WC extérieur sera ouvert (pour les cas désespérés) et désinfecté après toute utilisation.

Entraînements :

- Le stade sera découpé en zone, afin d'accueillir plusieurs groupes qui ne pourront se croiser.
- Les groupes seront composés au maximum de 20 personnes (2 groupes de 10 athlètes).

Une distance minimale sera tenue entre chaque athlète :

- 1m50 minimum si aucune activités
- 4m² pour des exercices statiques
- 2m entre chaque athlète lors du footing de groupe
- 2m lors des séances spécifiques

- Lors des activités nécessitant du matériel, celui-ci sera personnalisé et désinfecté au début et à la fin de la séance.
- Un entraîneur sera désigné pour la mise en place/rangement/nettoyage du matériel de « groupe » (plots, lattes, haies de vitesse...etc). Il sera le seul autorisé à toucher le matériel.

- Les bouteilles d'eau, individuelles, devront porter le nom du propriétaire

Exclusion : Les dirigeants de l'Union Athlétique Sénonaise se réservent le droit d'exclure toute personne de l'entraînement, et des entraînements suivants en cas de non-respect des mesures prises par le club.

Symptômes : Toute personne qui viendra à l'entraînement et ressentira par la suite des symptômes du COVID-19 devra sans tarder en informer le club au 06 89 27 06 31.

Fait à Sens, le 1^{er} Septembre

Victorien HUMEZ
Président de l'UA Sens



UNION ATHLETIQUE SENONAISE

Club d'Athlétisme



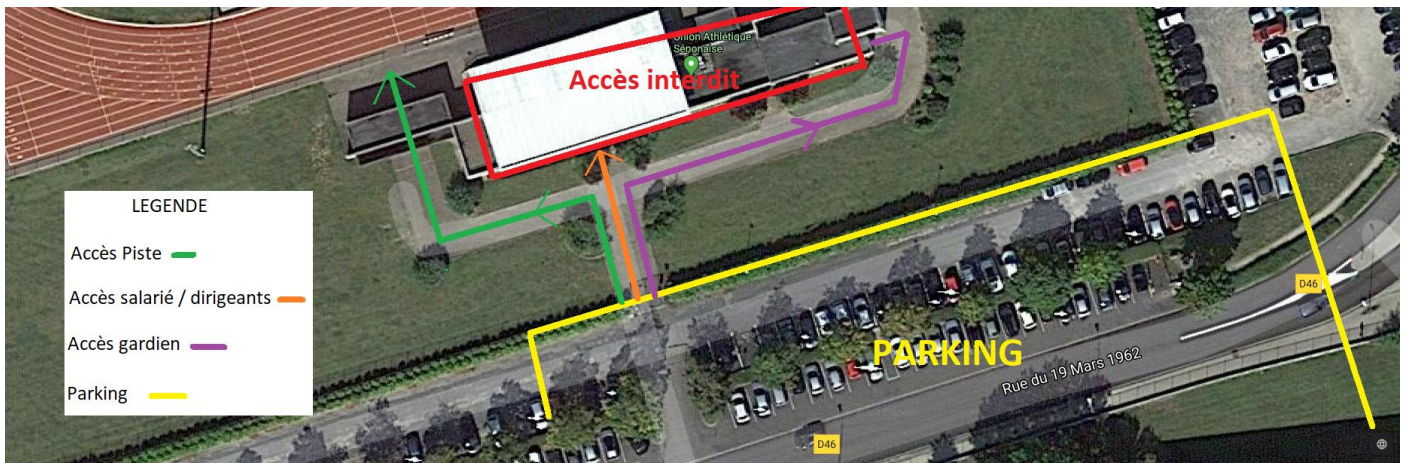
☎ 03 86 64 66 51

📍 33 rue du 19 mars 1962 – 89100 Sens

✉ uas@wanadoo.fr

Annexe :

Accès stade





UNION ATHLETIQUE SENONAISE

Club d'Athlétisme



☎ 03 86 64 66 51

📍 33 rue du 19 mars 1962 – 89100 Sens

✉ uas@wanadoo.fr

ATTESTATION ***(Athlète majeur)***

Je soussigné(e),....., licencié(e) au sein de
L'Union Athlétique Sénonaise s'engage d'avoir lu le protocole de reprise, et de respecter les
mesures suivantes à chaque entraînement.

- Ne pas être malade ou avoir ressenti de symptôme du COVID-19 depuis 15 jours
- Avoir été en contact avec un malade du COVID-19 dans les 15 jours
- Respecter les gestes barrières et de distanciation sociale
- S'engage à respecter les mesures prises par le club

Date :

Signature



UNION ATHLETIQUE SENONAISE

Club d'Athlétisme



☎ 03 86 64 66 51

📍 33 rue du 19 mars 1962 – 89100 Sens

✉ uas@wanadoo.fr

ATTESTATION *(Athlète mineur)*

Je soussigné(e),....., père, mère, représentant légal de l'athlète licencié(e) au sein de

L'Union Athlétique Sénonaise s'engage d'avoir lu le protocole de reprise, et de respecter les mesures suivantes à chaque entraînement.

- Ne pas être malade ou avoir ressenti de symptôme du COVID-19 depuis 15 jours
- Avoir été en contact avec un malade du COVID-19 dans les 15 jours
- Respecter les gestes barrières et de distanciation sociale
- S'engage à respecter les mesures prises par le club

Date :

Signature athlète

Signature parents/représentant